

COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 05 juin 2026**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 17 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de monsieur GARDET Benjamin, Maire.

En exercice : 11

Présents : 09

Absents : 02

Votants : 10

Présents : GARDET Benjamin, MOLLIER Christelle, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, SMILEVITCH Sophie Anne, AINOZ Jean-Louis, RAMBAUD Christophe, SOCQUET-JUGLARD Magdalène, PAPOZ Aurélie, ROSSAT-MIGNOD Florian.

Date de la convocation : 01/06/2026

Excusés : LAGOZNY Romane pouvoir à MOLLIER Christelle, BAIZET Jérémy.

Secrétaire : PAPOZ Aurélie

Délibération 2026-06D06 – Vente d'un garage – Maison de Crest-Voland

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le conseil municipal a décidé d'exercer son droit de préférence sur la vente du garage n°08 situé dans le sous-sol du bâtiment A de la maison de Crest-Voland, suite au courrier de Madame BIBOLLET Corine et de Madame BIBOLLET Patricia.

Au terme d'une discussion, Madame BIBOLLET Corine et de Madame BIBOLLET Patricia proposent de vendre le garage à la commune, au prix global de 20 000 €.

Monsieur le maire invite l'assemblée à se prononcer sur cette proposition.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- Accepte l'offre de Madame BIBOLLET Corine et de Madame BIBOLLET Patricia pour l'acquisition du garage n°08 situé dans le sous-sol du bâtiment A de la maison de Crest-Voland au prix global de 20 000 euros,
- Désigne Maître BOULLE Tristan Notaire à Albertville pour dresser l'acte authentique,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique et toute pièce nécessaire à l'exécution de cette acquisition,
- Dit que les crédits budgétaires sont prévus au budget primitif 2026 de la commune et que les frais seront pris en charge par la collectivité.

Ainsi fait en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire.

La secrétaire
Aurélie PAPOZ



Le Maire
Benjamin GARDET

